

Concertation sur la phase industrielle pilote de Cigéo, l'Andra organise une conférence de citoyens

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts presse

Emilie Grandidier
Responsable Presse
Tel 06 47 46 54 95
emilie.grandidier@andra.fr

@Andra_France
www.andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service **de l'État** pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

Du 28 mai au 6 juillet 2021, 20 citoyennes et citoyens tirés au sort prendront part à la conférence de citoyens engagée par l'Andra sur la phase industrielle pilote de Cigéo, le projet de centre de stockage profond des déchets radioactifs de haute et moyenne activité à vie longue. Le mandat confié aux citoyens : donner un avis collectif à l'Andra et aux décideurs publics sur cette phase, qui doit marquer le début de la construction et du fonctionnement du centre de stockage Cigéo.

La conférence de citoyens a pour principaux objectifs d'enrichir les réflexions de l'Andra sur le sujet de la phase industrielle pilote de Cigéo et d'apporter un éclairage complémentaire de ceux des parties prenantes participant habituellement aux concertations organisées par les différents acteurs de la filière nucléaire.

Autour d'un programme varié et ouvert à la diversité de positionnements, la conférence de citoyens est une méthode qui favorise une discussion approfondie et argumentée, basée sur une information éclairée, afin de permettre que des individus, non spécialistes, se forment une opinion et émettent collectivement un avis.

Agés de 20 à 73 ans, le panel de citoyens composé de 12 femmes et 8 hommes a été sélectionné pour représenter la diversité de la population française en termes d'âge, de lieu géographique d'habitation, de catégories socio-professionnelles, mais aussi d'opinions politiques et d'intérêt pour la question des déchets radioactifs.

Le panel se réunira lors de 3 sessions de 2 à 3 jours, à Paris et à Bure, à l'occasion de sessions de formation permettant de donner aux citoyens les bases nécessaires pour comprendre les enjeux liés au stockage des déchets de haute et moyenne activité à vie longue. Ces séquences seront complétées par des moments de dialogue et d'échanges pouvant alimenter la réflexion des citoyens : quelles sont les questions éthiques posées par un projet de cette durée ? Comment peut s'organiser l'expertise publique des savoirs et des technologies comme aide à la décision politique et au débat démocratique ? Comment sait-on ce qui est « vrai » en science ?

La session finale sera consacrée à l'audition d'intervenants, choisis par le panel de citoyens, afin d'approfondir certains points évoqués lors des sessions de formation et à l'élaboration de leur avis à huis clos.

Afin d'adopter la méthodologie la plus aboutie, l'Andra a confié la conception et la conduite de la conférence de citoyens à un comité de pilotage indépendant. Présidé par Claude Brevan, ancienne membre qualifiée à la Commission nationale du débat public (CNDP), le comité de pilotage réunit 3 autres personnalités d'horizons pluriels. Sylvestre Huet, journaliste scientifique indépendant et auteur. Dominique Marbouty, retraité, ingénieur météorologue, spécialiste des questions liées aux risques et Clément Mabi, chercheur en science de l'information et de la communication, spécialiste de l'usage du numérique dans les concertations et la transformation numérique de l'action publique.

Au cœur de leur mission : définir les critères de composition du groupe de citoyens, son mandat et le programme de formation associé permettant la représentation de la pluralité des points de vue et l'équilibre des échanges. Le comité de pilotage veillera à ce que l'animation de la conférence de citoyens permette l'expression du point de vue de l'ensemble des participants.

Pour l'Andra, travailler avec un groupe de citoyens « profanes » dans un cadre dédié, suivant une méthode éprouvée et complémentaire des autres actions de concertation, permettra d'enrichir la démarche de concertation. Les conclusions que l'Andra en retirera permettront de compléter le Plan directeur de l'exploitation de Cigéo (PDE), pièce essentielle du dossier de demande d'autorisation de création (DAC), en y intégrant une expression citoyenne. Plus spécifiquement, cette conférence de citoyens permettra de questionner la façon dont les premières années de déploiement et de fonctionnement de Cigéo doivent être menées par l'Andra, de réfléchir à comment assurer la confiance des citoyens au lancement du projet Cigéo et à quels moyens mettre en œuvre pour associer les citoyens à son suivi.

Au terme de ce processus, l'Andra s'engage à se prononcer en retour sur l'avis citoyen et d'en présenter les conclusions, tant pour l'élaboration du dossier de demande d'autorisation de création (DAC), que pour la suite de ses démarches de concertation.

Pour assurer la transparence du dispositif, l'ensemble des documents remis aux citoyens, ainsi que le contenu des sessions d'informations seront publiés sur la [plateforme de concertation de l'Andra](#).

La conférence de citoyens sur la phase industrielle pilote s'inscrit dans la concertation accompagnée par les garants de la Commission nationale du débat public. Elle intervient au premier temps d'un processus continu de dialogue sur cette thématique qui se poursuivra au-delà du dépôt du dossier de DAC, pendant le temps de son instruction, et même jusqu'à la constitution du rapport qui sera transmis au Parlement en support de sa décision sur les conditions de poursuite du projet.

Visionner les interventions des membres du comité de pilotage de la conférence de citoyens et le point de vue de l'Andra en vidéo :

<http://www.saldepresse.com/fr/#playlist-1189>